



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal - Rencontre du

DATE : 28 01 2025, 18 h 30

LIEU : TEAMS

Personnes présentes

Valérie Jean	Direction
Catherine Pelletier	Représentant(e) des parents
Pierre-Luc Duchesneau	Représentant(e) des parents et président
Tanya Ducharme	Représentant(e) des parents
Vivianne Desmeules	Représentant(e) des parents
Caroline Vallée	Représentant(e) du personnel de soutien
Annie Ducas	Représentant(e) du personnel enseignant
Nancy Laflamme	Représentant(e) du personnel enseignant
Marie-Émilie Bilodeau	Représentant(e) du personnel professionnel
Chantal Leblanc	Représentant(e) du service de garde

Personne(s) absente(s)

Marie-Claude Servant	Représentant (e) des parents
----------------------	------------------------------

Public

Aucun public présent

Numéros de décisions	Sujets	Résumé	Suivis à faire
	1. Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	M.Duchesneau ouvre la 3e séance du Conseil d'établissement à 18h30 en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Le quorum est atteint.	
003 CE 2024/2025-01	2. Adoption de l'ordre du jour du 28 janvier 2025	La lecture de l'ordre du jour est faite par M.Duchesneau. Suite à la modification d'une coquille au point 6, celui-ci est adopté par Mme Catherine Pelletier.	
003-CE 2024/2024-02	3. Approbation et suivis au procès-verbal du 10 décembre 2024	Deux corrections sont à faire sur le procès-verbal du 10 décembre 2024 : Mme Catherine Pelletier était absente et la date du souper spaghetti au point 6 est le 15 février 2025. Il est résolu par Mme Annie Ducas d'adopter le procès-verbal, suite à la correction des coquilles.	
	4. Suivis au procès-verbal du 10 décembre 2024	Mme Jean revient sur le sujet de la garde-robe scolaire qui sera mise sur pied pour l'année scolaire 2025-2026. Elle annonce qu'un chandail court à l'effigie de l'Envol sera offert à tous les élèves de l'école, dans le cadre de la semaine la déficience intellectuelle, afin de développer le sentiment d'appartenance.	
003-CE 2024/2025-03	5. Activités et sorties éducatives à venir	<p>Les sorties pour le mois de février et de mars sont présentées aux membres. Plusieurs activités sont prévues pour les élèves selon leurs groupes dont les pee-wee, piscine, bibliothèque, Galeries de la Capitale, salle de psychomotricité au Patro Roc-Amadour et le Moulin des pionniers.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
003-CE 2024/2025-04	6. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est lu en entier par Mme Jean. Elle mentionne qu'il a déjà été approuvé par le CPE et doit l'être aussi à chaque début d'année par le Conseil d'établissement. Exceptionnellement, la présentation a tardé cette année, car il y a un nouveau gabarit. Suite à l'approbation des membres du CÉ, le plan sera envoyé à tous les parents et les membres du personnel. De plus, il sera déposé sur le site de l'école. Pour tous	

		les intervenants entrant en contact avec les élèves, incluant la secrétaire et les concierges, 8 capsules obligatoires seront à visionner d'ici juin.	
			APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
	7. État du budget	Une rencontre de mise à jour avec les Finances a eu lieu. En cette mi-année, environ 43% des ressources a été dépensé. Il est annoncé par Mme Jean que des compressions budgétaires sont demandées par le ministère à même le budget des écoles. Des économies de 5,6 millions de dollars sont exigées pour le Centre de services d'ici le 31 mars 2025 dû au manque de liquidités dans les coffres du gouvernement. Par conséquent, 800 000\$ sera demandé dans les établissements et il faut savoir qu'il n'est pas possible de piger dans les surplus cumulés. Les principales conséquences de cette demande sont le gel de recrutement (surtout pour les services) ainsi que le retrait de certaines mesures. Pour l'Envol, il a été décidé de couper dans les sorties scolaires et de mettre un frein au plan de rattrapage. Quant aux activités parascolaires et l'aide alimentaire (activités de cuisine), elles ne seront pas touchées. Enfin, pour les projets de l'école en réseau, comme ils sont déjà acceptés, ils ne seront pas touchés.	
	8. Marché de Noël	Concernant le Marché de Noël, 2024-2025 aura été une année record dans les ventes. Grâce aux profits réalisés, chaque classe ayant participé récoltera un montant de 150\$.	
	9. Semaine de la DI	Cette année, la semaine de la déficience intellectuelle, qui a lieu du 17 au 21 mars, sera soulignée avec plusieurs activités. Il y aura un vernissage de cartes postales réalisées par les élèves dans le cours d'arts plastiques et celles-ci seront reproduites en grand format. Il y aura aussi la remise du chandail à l'effigie de l'Envol à tous les élèves. Finalement, il y aura un partenariat avec l'école de l'Arc-en-ciel dont les enfants ont créé des activités pédagogiques personnalisées pour nos élèves des groupes ayant participé au projet intitulé "Coder pour l'inclusion".	
	10. Communication du représentant du service de garde	Mme Leblanc mentionne l'arrivée d'une nouvelle collègue, une éducatrice classe principale. Elles seront maintenant deux pour chapeauter le service de garde et de surveillance, car Mme Leblanc poursuivra son remplacement en tant que technicienne jusqu'en juin 2025.	

	<p>11. Communication de la direction (comités d'insertion, recherche)</p>	<p>Des comités d'insertion professionnelle sont implantés dans chaque école du CS afin de soutenir les nouveaux membres du personnel dans leur intégration. Ce comité est à former à chaque année et quatre à cinq rencontres sont prévues annuellement.</p> <p>La recherche a permis un partenariat avec l'Université de Chicoutimi sur la littératie. On cherche à savoir comment l'intégrer avec les élèves. Par le développement d'activités ainsi que par le partage d'expertise, cette démarche a permis de faire rayonner l'école de l'Envol au ministère ainsi que dans les universités. Il y a aussi un projet de laboratoire musical en activités parascolaires le midi (gratuit). Dans deux groupes secondaires, des ateliers de musique permettent d'observer les effets de la musique sur certains facteurs, dont le comportement.</p>	
	<p>12. Questions et commentaires des membres du conseil d'établissement</p>	<p>Aucune question n'est soulevée.</p>	
	<p>13. Levée de l'assemblée</p>	<p>La levée de l'assemblée a lieu à 19h56.</p>	
	<p>Signature de la présidente</p>		<p>Signature de la secrétaire</p>